



## Communiqué de presse de la Fédération nationale des CIDFF sur la semaine d'actions pour alerter sur la situation financière

Jeudi 19 juin 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez le communiqué de presse de la Fédération nationale envoyé à la suite de l'AGE d'hier, annonçant la semaine d'actions pour alerter sur la situation financière. Pour rappel, les modèles de communiqué de presse et de courriers aux partenaires pour alerter localement sur vos situations spécifiques sont dans l'envoi du vendredi 13 juin: Mobilisation Ségur - Message aux directions et présidences des CIDFF et des FR-CIDFF

**Les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles organisent une semaine d'actions pour alerter sur leur situation financière**

**Ce mercredi 18 juin, à l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles, créés en 1972 à l'initiative de l'Etat, ont décidé de se mobiliser** entre le 23 et le 27 juin afin d'interpeller l'Etat sur l'urgence du versement des subventions.

**Les CIDFF, premier réseau pour l'accès aux droits des femmes en France, sont aujourd'hui en situation de crise inédite dans leur histoire.** Depuis l'adoption du projet de loi de finances pour 2025, une grande partie des subventions, dont la compensation financière de la "Prime Ségur" obtenue par le vote d'un amendement au Sénat le 22 janvier dernier, n'ont toujours pas été versées par l'Etat. A cela s'ajoute le contexte de baisse des subventions des collectivités territoriales qui fragilisent doublement les associations.

*"L'Etat, à l'origine de la création des CIDFF, a la responsabilité de garantir la continuité de leurs missions. Les CIDFF assurent une mission d'intérêt général de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Une société sans CIDFF, c'est une société dans laquelle il sera plus difficile pour les femmes en difficulté, notamment celles qui sont victimes de violences sexistes et sexuelles, d'accéder à leurs droits" déclare Danielle Bousquet, Présidente de la Fédération nationale des CIDFF.*

En 2024, la situation financière des CIDFF s'est fortement dégradée en raison du coût de la prime Ségur (plus de 2 millions d'euros non compensés par l'Etat). Le coût total de la mise en œuvre de cette mesure représente pour le réseau des CIDFF une charge supplémentaire de **5,8 millions d'euros en 2025. Alors que le nombre de femmes qui s'adressent aux CIDFF augmente significativement chaque année, dans l'attente du versement des subventions, les CIDFF ont été dans l'obligation de réduire leur activité, de fermer des permanences et leurs services emplois, de supprimer des postes et de licencier**, avec des conséquences directes, graves et concrètes pour les salarié-es et pour les 150 000 femmes accompagnées chaque année.

*"A ce jour, 25 associations départementales, soit ¼ du réseau, ont déjà fermé des permanences juridiques, notamment en milieu rural. Ces fermetures sont particulièrement préjudiciables aux femmes de ces territoires, surexposées aux violences*

*conjugales et au risque de féminicide. Alors qu'un féminicide sur deux a lieu en milieu rural, la présence d'associations spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences partout sur le territoire est indispensable."* commente Clémence Pajot, Directrice générale de la Fédération nationale des CIDFF.

**Au total, la Fédération nationale des CIDFF relève une trentaine de suppressions de postes depuis le mois de janvier et anticipe dans les prochains mois la suppression de 70 postes dans le réseau des CIDFF. Dans ce contexte d'urgence immédiate et inédite, les CIDFF appellent solennellement le gouvernement à tenir ses engagements et à verser au plus vite les subventions.**

Maud PIDOU  
Directrice de la communication de la Fédération nationale des CIDFF  
[mpidou@fncidff.fr](mailto:mpidou@fncidff.fr)

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)